



# Agrandissement du bâtiment principal 3080, rue De La Forest

**Demande d'opinion et consultation publique**

13 septembre

# Objectif de l'activité

# Objectif de l'activité



## Consultation publique : Réglementation Activité concernant les modifications réglementaires

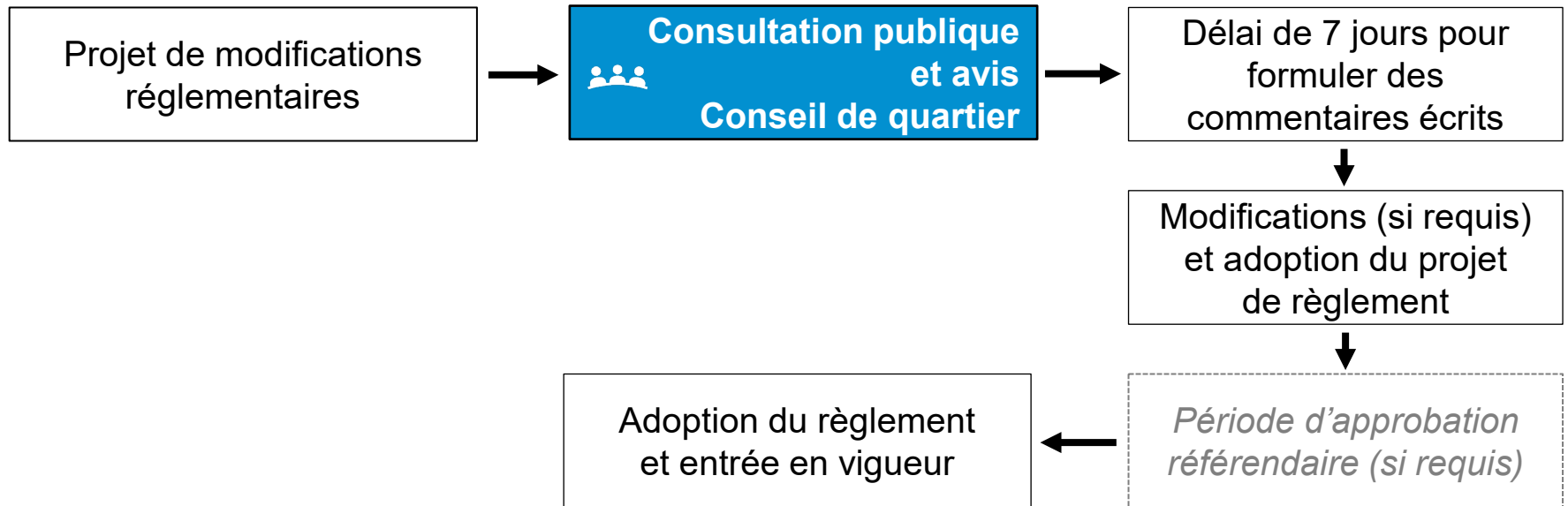
- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires

# Objectif de l'activité



## Consultation publique : Réglementation

Activité concernant les modifications réglementaires



# Projet : localisation et historique

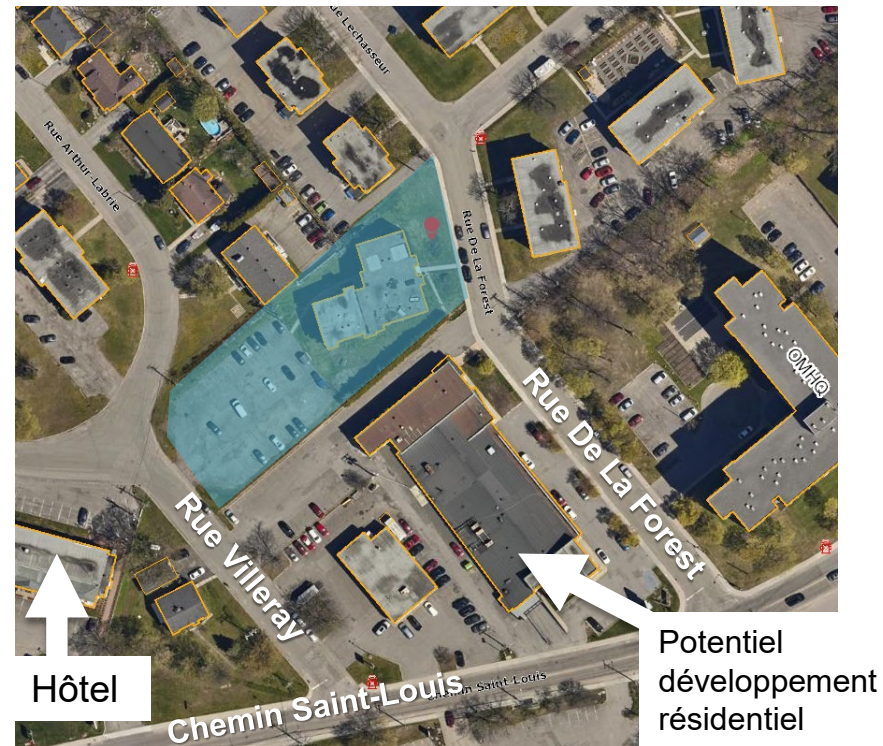
# Localisation

- Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.
- Quartier de Saint-Louis.
- Terrain localisé entre les rues De La Forest et Villeray.



# Contexte d'insertion

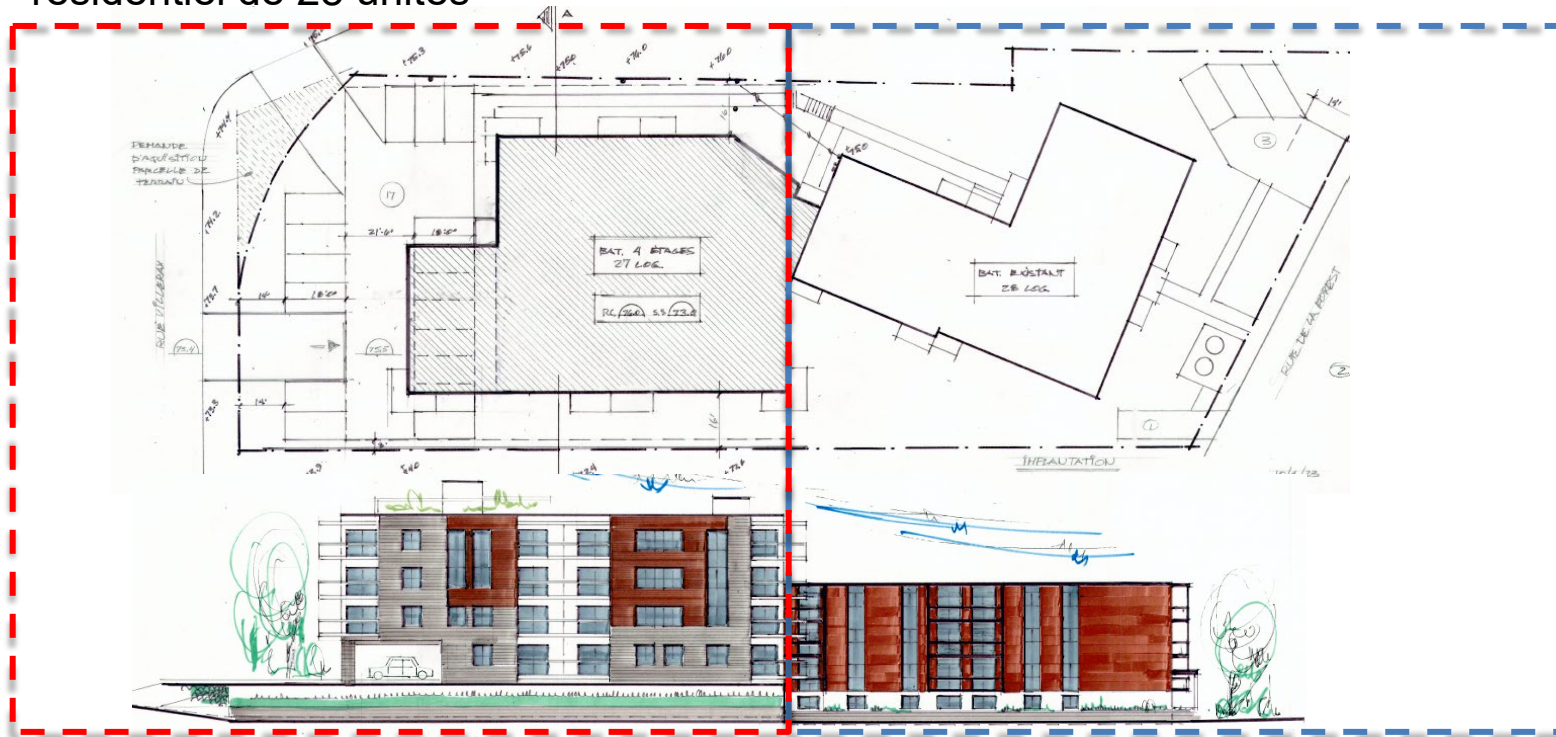
- Terrain occupé par un bâtiment de 24 logements.
- Édifices commerciaux à proximité : hôtels, restaurants, garage.
- Artère principale : chemin Saint-Louis.



# Présentation du projet

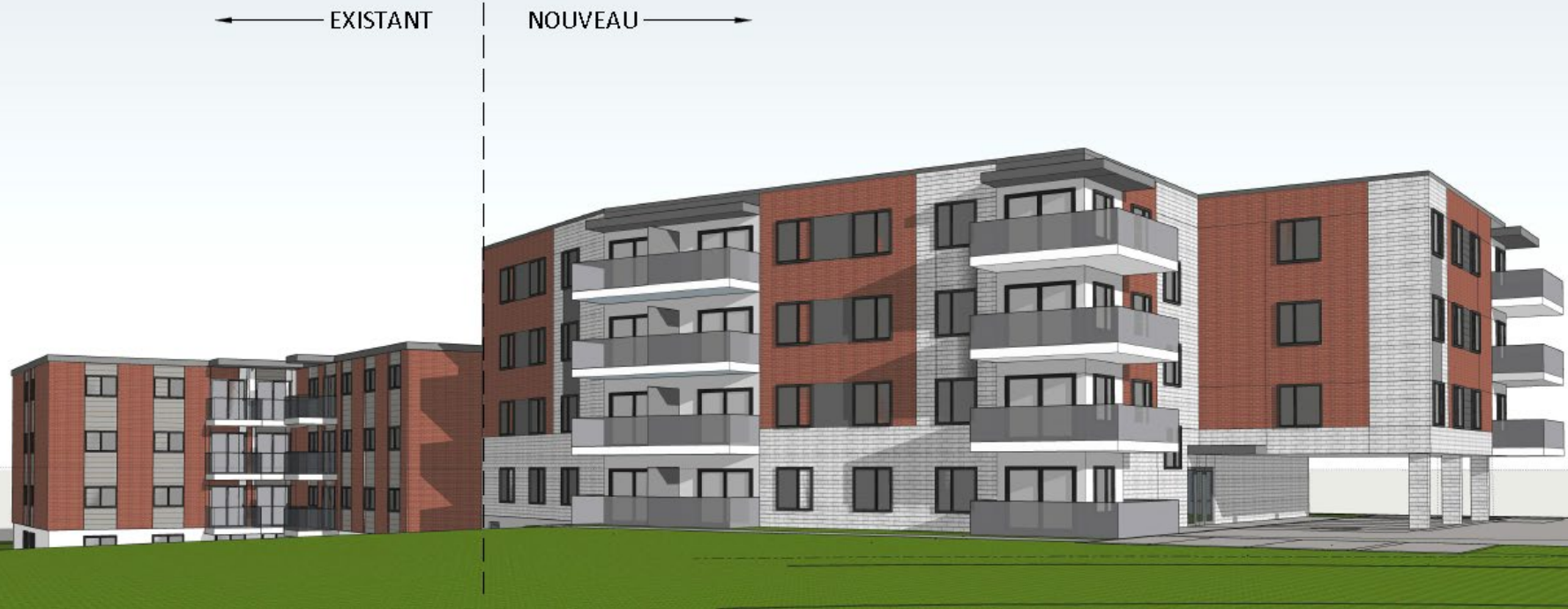
Agrandissement d'un bâtiment  
résidentiel de 28 unités

Bâtiment existant de 24 unités





# Présentation du projet



# Présentation du projet



Bâtiment existant de 24 unités



Site de l'agrandissement projeté

# Présentation du projet

- Le nombre d'unités n'est pas conforme aux normes de la grille de spécifications de la zone 33703Hc.
- Les normes d'implantation et de hauteur maximale sont conformes à la grille de spécifications de la zone 33703Hc.

# Modifications réglementaires

# Modifications réglementaires

## **Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge relativement à la zone 33703Hc, R.C.A.3V.Q. 333**

- Règlement de zonage.
- Contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

# Modifications réglementaires



## Usages autorisés

<b>Normes actuelles</b> (règlement en vigueur)	<b>Normes proposées</b> (projet de règlement)
<ul style="list-style-type: none"><li>• H1 Logement 6 - 40 unités.</li><li>• R1 Usages de la classe récréation extérieure (Parc, équipement récréatif et conservation naturelle).</li></ul>	<b>Modification</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• H1 Logement 52 unités.</li></ul>

# Prochaines étapes

Étapes	Dates (2023)
Consultation publique	13 septembre
Demande d'opinion au conseil de quartier	13 septembre
Période de 7 jours - réception commentaires écrits	14 au 20 Septembre
Adoption du règlement, avec modifications (si requis)	Octobre
Entrée en vigueur du règlement	Novembre

**Merci!**